

**COMMUNE DE CASTELSARRASIN**

(TARN-ET-GARONNE)

Année 2017  
3<sup>ème</sup> séance

**COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2017**

L'An deux mille dix-sept et le dix du mois de mai (**10.05.2017**) à 18h30, le Conseil Municipal de CASTELSARRASIN, convoqué le 4 mai 2017, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe BESIERS.

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. BESIERS J-Ph. - REMIA A. - KOZLOWSKI E. - Mme HURREAU-SAUVET N. -  
MM. PONS M. - BENECH R. - Mme CAMPOURCY V. - MM. DURIEU M. - DAL CORSO M. -  
LANNES S. - LALANE J-A. - Mme TRESSENS Ch. - M. IMBERT J-P. - Mme PECCOLO M-Ch. -  
MM. FERVAL J-Ph. - FRANCERIES Ph. - Mmes BETIN N. - FERNANDEZ F. - AUGÉ C. -  
MM. BONNEVIE J-P. - ANGLES A. - Mme GAMBARA C. - MM. CHAUDERON B. -  
FOURMENT M. - Mmes COCULA V. - MALVESTIO M.

**ABSENTS REPRESENTES :**

Mme ROBIN N. qui a donné procuration à Mme BETIN N.  
Mme BAJON-ARNAL J. qui a donné procuration à Mme TRESSENS Ch.  
Mme CARDONA M. qui a donné procuration à Mme FERNANDEZ F.  
Mme QUEVAL G. qui a donné procuration à M. LALANE J-A.  
Mme DULUCQ M. qui a donné procuration à Mme PECCOLO M-Ch.  
Mme RIEDI S. qui a donné procuration à M. IMBERT J-P.  
M. COSTES Th. qui a donné procuration à M. PONS M.

Formant nombre suffisant pour délibérer.

En conformité à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé par voie de scrutin à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein de l'Assemblée.  
Madame MALVESTIO Marie ayant obtenu la majorité des suffrages, a été déléguée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

---

**AFFICHAGE EN MAIRIE DE CASTELSARRASIN, LE MERCREDI 17 MAI 2017**

.../...

## APPEL NOMINAL

Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, **Madame Marie MALVESTIO**, Secrétaire de séance.

### Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 30 mars 2017

Approuvé à l'unanimité des votants

#### **DELIBERATION N° 05/2017-1**

#### **Complément de la délibération n° 04/2014/2<sup>ème</sup>-4 : Délégations d'attributions du Conseil Municipal au Maire**

Le Conseil Municipal décide :

- de modifier, pour la durée du mandat, les compétences déléguées par le Conseil Municipal au Maire en y ajoutant un point 25 rédigé comme suit :
  - o 25) De demander à l'Europe, à l'Etat ou à toutes autres collectivités territoriales (Région, Département), l'attribution de toute forme de subvention, quel qu'en soit le montant.
- de dire qu'en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur le Maire et de Madame ROBIN Nathalie, Première Adjointe au Maire, ce dernier pourra se faire suppléer dans ses délégations par Monsieur Robert BENECH, 8<sup>ème</sup> Adjoint au Maire.

Adoptée par 28 voix pour

Et 5 abstentions (M. ANGLES – Mme GAMBARA – M. CHAUDERON – M. FOURMENT – Mme COCULA)

#### **DELIBERATION N° 05/2017-2**

#### **Avenant n° 4 au mandat de gestion de la Maison Petite Enfance au CCAS**

#### **- Approbation et autorisation de signature**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver l'avenant n°4 à la convention en date du 1<sup>er</sup> mars 2005, prorogeant le mandat de gestion de la Maison de la Petite Enfance au CCAS pour une période de 4 ans ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

Adoptée à l'unanimité des votants

#### **DELIBERATION N° 05/2017-3**

#### **Proposition d'un Périmètre Délimité des Abords (P.D.A) des monuments historiques**

Le Conseil Municipal décide :

- de donner son accord sur la proposition de Périmètre Délimité des Abords des monuments historiques sur le territoire de la Commune de Castelsarrasin ;
- de désigner la Communauté de Communes Terres des Confluences pour ouvrir et organiser l'enquête publique conjointe avec l'élaboration du PLU ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte ou document qui serait la suite des présentes.
- de dire qu'après d'éventuelles modifications suite aux conclusions du Commissaire-Enquêteur, le Préfet arrêtera et notifiera l'arrêté de création des périmètres délimités à la Commune.

La modification définitive des périmètres sera alors soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

Adoptée par 28 voix pour

Et 5 abstentions (M. ANGLES – Mme GAMBARA – M. CHAUDERON – M. FOURMENT – Mme COCULA)

**DELIBERATION N° 05/2017-4****Renonciation à acquérir le foncier de l'emplacement réservé n° 6-4**

Le Conseil Municipal décide :

- de renoncer à acquérir l'emprise de l'emplacement réservé n° 6.4 sur les parcelles A n°s 620, 1469, 1470, 1472 et 1474 ;
- de prendre acte que la renonciation à acquérir emporte suppression définitive de l'emplacement réservé sur lesdites parcelles ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte ou document qui serait la suite des présentes.

Adoptée à l'unanimité des votants

*Sous la présidence de Monsieur Alex REMIA, 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, dans l'ordre du tableau, Madame Nathalie ROBIN, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire, étant absente. Monsieur le Maire ayant quitté momentanément la séance à 15 heures 47.*

**DELIBERATION N° 05/2017-5****Projet de déplacement de la voie communale VC 92 dite « de la Fontaine de Redon »**

- **Autorisation d'ouverture d'une enquête publique conjointe organisée par la Communauté de Communes Terres des Confluences, dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vue du déclassement de ladite voie**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire :

- à lancer la procédure d'enquête publique portant sur le projet de déclassement de la voie communale VC 92 dite « de la Fontaine de Redon » en vue de son déplacement, lequel sera soumis à l'enquête publique conjointe organisée par la Communauté de Communes Terres des Confluences, dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme ;
- à signer tous les actes découlant de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 05/2017-6****Convention de servitudes avec la Société ENEDIS relative à un raccordement électrique pour une ligne électrique aérienne 400 volts, réalisé sur la parcelle communale cadastrée section C n° 1759 – Truillé Nord**

- **Approbation et autorisation de signature**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la convention de servitudes à intervenir entre la Société ENEDIS et la Commune de Castelsarrasin pour les travaux précités et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer ;
- d'autoriser la Société ENEDIS (ERDF Nord Midi-Pyrénées, 22 Boulevard de la Marquette, BP 20301, 31003 Toulouse Cedex) à effectuer les travaux nécessaires à ces installations et à leur entretien, à ses frais.

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 05/2017-7****Réaménagement des locaux du CCAS**

- **Autorisation de dépôt de permis de construire**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire :

- à déposer une demande de permis de construire pour la réalisation des travaux ;
- à signer tous les actes découlant de la présente délibération.

Adoptée par 28 voix pour

Et 5 abstentions (M. ANGLES – Mme GAMBARA – M. CHAUDERON – M. FOURMENT – Mme COCULA)

**DELIBERATION N° 05/2017-8**

**Remplacement d'une partie de la zinguerie et réfection de l'enduit de façade du Foyer Fénélon**

- **Autorisation de dépôt et de signature des déclarations préalables de travaux**
- **Demande d'autorisation d'occupation d'une propriété privée**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire :

- à déposer les déclarations préalables de travaux nécessaires à la réalisation des travaux ;
- à solliciter l'autorisation d'occupation sur une propriété privée sise au 13 rue de la Paix 82100 Castelsarrasin ;
- à signer tous les actes découlant de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 05/2017-9**

**Réfection de la charpente du chœur de l'Eglise de Notre Dame d'Alem.**

- **Autorisation de dépôt et de signature des déclarations préalables de travaux**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire :

- à déposer les déclarations préalables de travaux nécessaires à la réalisation des travaux ;
- à signer tous les actes découlant de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 05/2017-10**

**Travaux de mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de divers bâtiments communaux**

- **Autorisations de dépôt et de signature des déclarations préalables de travaux, des attestations sur l'honneur et des demandes de dérogations**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire :

- à déposer les déclarations préalables de travaux nécessaires à la réalisation des travaux, dans le cadre de la mise en œuvre des travaux de mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ;
- à signer tous les actes découlant de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 05/2017-11**

**Convention de mise à disposition de personnels titulaires du B.N.S.S.A.**

- **Approbation et autorisation de signature**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le projet de convention à intervenir avec le 31<sup>ème</sup> Régiment du Génie, représenté par le groupement de soutien de la base de défense de Montauban pour la période estivale 2017 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 05/2017-12**

**Fixation des indemnités du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux Délégués**

Le Conseil Municipal décide de fixer les indemnités de fonction du Maire, des Adjointes au Maire et des Conseillers Municipaux Délégués, ayant reçu délégation, comme suit, à compter du 1<sup>er</sup> février 2017 :

- Indemnité du Maire :
  - o 65 % du traitement brut correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ;
  - o Majoration de 20 % pour Commune Chef-lieu d'arrondissement.

- Indemnité des Adjoints :
  - o 19,04 % du traitement brut correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ;
  - o Majoration de 15 % pour Commune Chef-lieu de Canton.
- Indemnité des Conseillers Municipaux Délégués :
  - o 21,89 % du traitement brut correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Il est précisé que ces indemnités évolueront suivant la réglementation en vigueur et en fonction de la valeur du point d'indice brut de la Fonction Publique Territoriale.

Adoptée par 28 voix pour

Et 5 abstentions (M. ANGLES – Mme GAMBARA – M. CHAUDERON – M. FOURMENT – Mme COCULA)

### **DELIBERATION N° 05/2017-13**

#### **Ré-informatisation de la médiathèque municipale et création de services numériques**

- **Approbation des plans de financement et demandes de subventions**
- **Annulation et remplacement de la délibération n° 03/2017-36 du 30 mars 2017**

Le Conseil Municipal décide :

- d'annuler la délibération n° 03/2017-36 du 30 mars 2017 ;
- d'approuver les programmes et les plans de financement ;
- de solliciter les subventions correspondantes :
  - Etat (au titre de la DGD : ré-informatisation des médiathèques) : 4.975,00 HT ;
  - Etat (au titre de la DGD : création de services numériques aux usagers) : 3.360,00 HT ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à poursuivre l'exécution des présentes et à signer tous les actes nécessaires.

Adoptée à l'unanimité des votants

### **DELIBERATION N° 05/2017-14**

#### **Travaux d'aménagement à réaliser dans le cadre du plan de circulation (Programmes opérationnels 2017-2020) – Volet mobilités douces**

- **Approbation du nouveau plan de financement et demandes de subventions**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le maintien de l'opération et son nouveau plan de financement ;
- de solliciter les subventions correspondantes, à savoir :

<b>Europe (LEADER)</b>	60.000,00 €	10 %
<b>Etat (au titre du Contrat de Ruralité)</b>	143.609,00 €	25 %
<b>Région (au titre du Contrat Régional Unique)</b>	103.400,00 €	18 %
<b>Département</b>	86.160,00 €	15 %

- d'autoriser Monsieur le Maire à poursuivre l'exécution des présentes et à signer tous les actes nécessaires.

Adoptée à l'unanimité des votants

### **DELIBERATION N° 05/2017-15**

#### **Redéploiement et extension du dispositif de vidéo-protection communal**

- **Demande de subvention**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le programme de l'opération et son plan de financement ;
- de solliciter la subvention correspondante :
  - Etat (DETR) :..... 50.000 € HT (20.92%)

- d'autoriser Monsieur le Maire à poursuivre l'exécution des présentes et à signer tous les actes nécessaires.

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N°05/2017-16**

**Ecole Municipale de Musique**

**- Demande de subventions 2017 (fonctionnement et investissement)**

Le Conseil Municipal décide :

- de solliciter l'attribution de deux subventions auprès du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne, au titre de l'année 2017 :
  - aide au fonctionnement : 12.969,00 € (recette de fonctionnement) ;
  - aide à l'équipement en instruments et matériel pédagogique : 3.291,67 € (recette d'investissement) ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à poursuivre l'exécution des présentes et à signer tous les actes nécessaires.

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 05/2017-17**

**Attribution d'une subvention à l'Association « Espace Loisirs » – 2<sup>ème</sup> acompte**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer la subvention suivante :

- Association « Espace Loisirs » (2<sup>ème</sup> acompte) = ..... 40.000,00 €

Adoptée à l'unanimité des votants

**DELIBERATION N° 05/2017-18**

**Attribution des subventions 2017 aux Associations**

Le Conseil Municipal décide d'approuver le versement des subventions annuelles au profit des Associations, tel que cela figure dans le tableau indiquant les bénéficiaires et les montants, et sous réserve que lesdits bénéficiaires aient bien transmis l'intégralité des informations demandées.

Adoptée à l'unanimité des votants

**INFORMATION : COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

\*\*\*\*\*

LEVÉE DE LA SEANCE A 19H30